

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, CAPRON, PROCHWICZ, THURET, POURNY, POUVREAU, DUCROCQ, RICHARD,

Etaient absents : Mme COCAGNE.

M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

Mme COURTEAUX, excusée, ayant donnée une procuration de vote à M JEUNIAUX

Mme BOUSSU, excusée

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 19 Mars 2013

Date de la séance : 25 Mars 2013

Affichée le : 01 Avril 2013

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d'une délibération concernant :

- La réforme des rythmes scolaires.

A l'unanimité des présents, le rajout de la délibération est approuvé.

Ordre du Jour :

II) Approbation du compte rendu du 11 Février 2013

Remarque de M CAPRON : Lors de la réunion, M PROCHWICZ a proposé que les parents fassent du covoiturage pour pallier le manque de transports scolaires.

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III) Délibérations :

✓Encaissement de chèques : EDF et VEOLIA

Présentation de M DEMOURY

1) Au 31 décembre 2012, la Ste VEOLIA cesse la gestion du service de distribution d'eau potable. La Ste VEOLIA rembourse la somme de 23.05€, somme trop versée sur la facture d'eau du groupe scolaire.

2) EDF rembourse la somme de 51.52€ afin de régulariser les frais d'abonnement du branchement forain pour la période du 10 octobre au 06 novembre 2012.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve l'encaissement des deux chèques :

- VEOLIA pour 23.05€
- EDF pour 51.52€

19h40 : Arrivée de M POURNY

✓Percepteur : Autorisation permanente de poursuites en cas de non-paiement de sommes dues à la commune

Présentation de M DEMOURY

Suite à la fusion des trésoreries d'Amiens Municipales et d'Amiens Banlieue et Amendes et la nomination de M Alain PETERS, Trésorier, responsable de la nouvelle structure dénommée Trésorerie du Grand Amiens et Amendes.

L'application Hélios permet l'automatisation du recouvrement des produits locaux, notamment la notification des actes poursuites (mise en demeure, opposition à tiers détenteurs et saisies).

Cette automatisation implique que soit donnée par l'ordonnateur une autorisation permanente pour ces actes, conformément à l'article R 1617-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide d'accorder une autorisation permanente de poursuites à M Alain PETERS, Trésorier, pour la commune de Vers sur Selle et les budgets annexes.

✓Plan d'Alerte : Achat de SMS pour l'envoi en nombre d'informations urgentes

M PROCHWICZ informe les membres du conseil que dans le cadre du Plan d'Alerte de la commune, il est envisagé d'envoyer des informations urgentes aux habitants.

L'envoi se fera sous forme SMS. La réception pourra se faire selon le choix de chacun sous forme de SMS, Mail ou message vocal.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve l'achat de SMS pour autant que de besoin et encourage les habitants de la commune à s'inscrire sur la liste constituée uniquement à cet effet.

✓CPIE : Convention 2013

Présentation de M DEMOURY

La convention 2013 a pour objet de définir les modalités techniques et financières de la commune de Vers Sur Selle concernant le chantier d'insertion les « Chemins de l'Espoir » gérée par le CPIE Vallée de Somme au profit de la commune.

Dans la convention, la commune s'engage à financer 30 jours de travaux pour l'année 2013 pour une cotisation de 17 610€.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve la convention 2013 du CPIE pour un montant total de 17 610€.

✓DIA : Parcelle ZE 69

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître GOUJON, notaire à Ailly sur Somme (80) concernant la parcelle section AD n°69 sise au Château de Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle AD n°69.

✓DIA : Parcelle ZE 77

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître CODEVELLE, notaire à Conty (80) concernant la parcelle section AD n°77 sise rue de l'église à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle AD n°77.

19h50 : Suspension de séance

20h 15 : Reprise de séance

✓Compte de Gestion 2012

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2012 du 01 Janvier au 31 décembre 2012 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2012 de la commune, conforme au compte administratif 2012.

✓Compte Administratif 2012

Mr CANDELIER présente le Compte Administratif 2012

Sous la présidence de Mr CANDELIER, Adjoint aux finances, le compte administratif 2012 est lu et approuvé dans les termes suivants :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 417 289.46€

Recettes : 494 650.16€

Résultat de l'exercice 2012 en fonctionnement : 77 360.70€

- Section d'investissement
 Dépenses : 73 117.88€
 Recettes : 92 746.70€ Résultat de l'exercice 2012 en investissement : 19 628.82€

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2012 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 352 022.77€
 Section d'investissement : -34 714.78€

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2012.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2012 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 352 022.77€.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement 2012 pour la somme de 352 022.77€ comme suit :

- (002) Excédent antérieur reporté: 199 917.77€
- (1068) Excédent de fonctionnement passé en investissements: 152 105.00€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2013 comme suit :

Taxe d'habitation : 19.09%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.65%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.98%

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 203 093.00€

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les taxes ci-dessus inscrites.

✓Budget Primitif 2013

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2013 (dépenses et recettes) et le tableau des subventions allouées aux associations.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve le montant des subventions allouées aux associations comme suit :

65748	MELO GYM	200€
65748	AINES	700€
65748	ALCOOL ASSISTANCE	200€
65748	ANCIENS COMBATTANTS	200€
65748	CHASSEURS	200€
65748	CHASSEURS (Except)	450€
65748	COMITE ANIMATION Except)	200€
65748	COMITE ANIMATION	1100€
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	400€
65748	PARENTS ELEVES	500€
65748	PECHE	200€
65748	CHEMINS DE PICARDIE	50€
65748	AUTRES	600€
	TOTAL	5000€

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations les informant du montant et des éléments à fournir en mairie tels que :

- Compte de résultat, budget prévisionnel, nombre et répartition des adhérents.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2013 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = **688 728.00€**

Section d'Investissement :

Dépenses = Recettes = **315 268.00€**

Le Budget Primitif 2013 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du samedi matin.

✓Report de l'application de la réforme scolaire

Présentation de M DEMOURY

Après la dissolution du SMIVOS (Communauté de Communes du Canton de Conty/ Vers sur Selle), la commune de Vers sur Selle a confié par convention la gestion de son école à la Communauté de Communes du Canton de Conty dans le cadre du RPI Vers/Bacouel.

Il y a donc nécessité de mettre en cohérence le fonctionnement des classes du RPI Vers/Bacouel.

La décision de la Communauté de Communes du Canton de Conty est de reporter en 2014 la réforme des rythmes scolaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de ne pas mettre en œuvre la réforme en 2013 et de la reporter en 2014.

IV) Informations Vers sur Selle

• **Point sur les travaux de Vers Sur Selle**

→ **Présentation de M DUSSART**

-Eglise

Les travaux ont repris aujourd'hui.

- Ponts

L'étude est toujours en cours.

- Préservation des chemins

Les panneaux pédestres sont en cours de conception par l'association AREMA puis seront validés par le Conseil Général.

- Plantations

Les plantations ont commencé dans la vallée tortue mais nous avons rencontré des difficultés pour la mise en place des plantations. La commune prendra toutes dispositions pour faire appliquer le programme prévu.

- Fleurissement

Le massif situé derrière la mairie près de la rivière a été aménagé avec des vivaces.

- Travaux du SIVOM

Le SIVOM doit effectuer le revêtement de la rue du tour des haies.

- CPIE

Doit réaliser l'aménagement de l'ilôt rue du moulin.

- Jeux

Un jeu sera installé sur la Plaine de jeux et un autre à l'école pour les enfants de 1 à 6 ans.

• **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Déneigement

Malgré la neige et les congères, la commune a mis en place un déneigement de qualité. Monsieur le maire remercie et félicite toutes les personnes qui ont participé au déneigement, M DUSSART, en tant qu'organisateur et les agriculteurs.

- Mutuelle de la Somme

Propose un contrat avec une participation financière de la commune pour les agents de la collectivité.

Dans un premier temps, M THURET accepte de se renseigner sur la qualité de la mutuelle proposée et sur l'établissement d'un devis.

- Parrainage avec une ville du Tibet

Demander à Mme COMONT Yolande de donner des explications sur le dossier de parrainage lors d'une prochaine réunion de Conseil.

- Défibrillateur

A participé à une formation sur l'utilisation d'un défibrillateur et conseille à tous de participer à une telle formation.

VII) Questions diverses

Tour de table

✓M JEUNIAUX

-CCAS

Lors de la réunion du 8 mars, il a été décidé d'accorder une subvention à la banque Alimentaire car 10 personnes du village bénéficient du service.

En septembre, une collecte de denrées et produits d'hygiène sera effectuée en remplacement de l'opération brioches.

-Chasse aux Oeufs.

Aura lieu samedi matin 30 mars au groupe scolaire « Les Jeunes Pousses ».

-Enquête sur les transports - bus

Un questionnaire à remplir concernant vos besoins en matière de transports sera inséré dans le Vers Info du mois d'avril et à retourner en mairie pour le 10 avril afin de faire connaître vos remarques aux services d'Amiens Métropole.

✓M PROCHWICZ

-Déneigement

Félicitations à toutes les personnes pour la qualité et l'efficacité du déneigement.

-Plan d'Alerte

Avons reçu environ 50 adhésions soit par internet et par courrier.

-Site internet

Le site évolue parfaitement et reçoit près de 20 visites par jour.

-Association ATMOZ 4L Trophy

Le voyage s'est bien déroulé. Les participants acceptent de présenter leur périple aux jeunes de l'école.

-Voirie

A constaté des trous dans la chaussée devant le café "Le provençal"

✓M CAPRON

-Déneigement

Félicitations à toutes les personnes pour la qualité et l'efficacité du déneigement.

-Voirie

A constaté des plaques d'égout qui claquent, prendre contact avec les services concernés.

✓M DUCROCO

-Déneigement

Félicitations à toutes les personnes pour la qualité et l'efficacité du déneigement.

✓M CANDELIER

-Commission locale traitement délinquance (CLTD) du 07 mars

Monsieur le procureur déplore une augmentation aux atteintes à l'intégrité physique et aux biens. Les cambriolages deviennent « un phénomène national ».

-Amicale des Aînés

L'Assemblée Générale a eu lieu le 28 février où l'activité et les comptes de 2012 ont été présentés. L'association est bien structurée et participe activement à la vie locale. Elle est également pleine de projets pour les années à venir.

-Amiens Métropole

Avons constaté une fuite dans les WC des vestiaires du foot, prendre contact avec les services d'Amiens Métropole pour faire effectuer les réparations.

-Tarif de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la gestion du service de l'eau est effectuée en régie métropolitaine.

-Déneigement

Félicitations à toutes les personnes pour la qualité et l'efficacité du déneigement.

• **Informations Amiens Métropole**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Commémoration

Dans le cadre du centenaire, nous avons reçu un courrier concernant l'organisation de la commémoration de la guerre 14-18 en 2014.

- Projet Tramway

Amiens Métropole propose une exposition itinérante composée de 4 panneaux.

- Aménagement des horaires de bus

Une réunion d'information est prévue le 18 avril.

✓M DEMOURY

→Réunions de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu les :

- **Lundi 22 Avril 2013 à 19h30**
- **Lundi 27 Mai 2013 à 19h30**
- **Lundi 17 Juin 2013 à 19h30**
- **Lundi 08 Juillet 2013 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h30.

Vu par M Th DEMOURY